

# CONJONCTURE VIN ET CIDRE



Janvier 2026

## Note sur le marché du vin aux Émirats Arabes unis

Bien que les Émirats Arabes unis ne soient pas un pays historiquement consommateur de vin pour des raisons religieuses, les évolutions démographiques et socio-économiques lors de ces dernières décennies ont fait de cet État fédéral l'un des relais de croissance les plus dynamiques pour la filière vins et spiritueux.

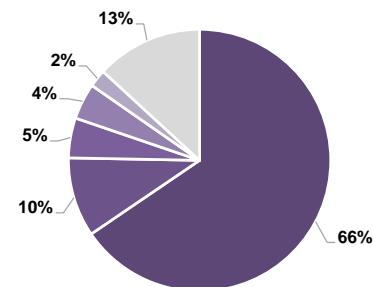
Dans une logique de diversification économique, les Émirats ont attiré de nombreux expatriés (européens, américains, russes, asiatiques...), dotés de salaires importants. Contrairement aux autres pays de la péninsule arabique, les Émirats ont adopté une politique tarifaire et non-tarifaire plus souple vis-à-vis de l'alcool, encouragé par le développement du secteur touristique. Ces éléments ont créé ainsi des conditions favorables à la consommation de vin.

Le marché émirati s'est ainsi fortement développé durant ces 15 dernières années, devenant un marché de développement qualitatif très intéressant pour les pays exportateurs de vin.

### Données générale, concurrence et place de la France dans les exportations de vins

**La France : un leader dans un marché très concentré**

**Parts de marché en valeur des principaux fournisseurs de vin des Émirats arabes unis en 2024**



■ France ■ Italie ■ Afrique du Sud ■ Australie ■ Espagne ■ Autres pays

Source : TradeDataMonitor, élaboration FranceAgriMer

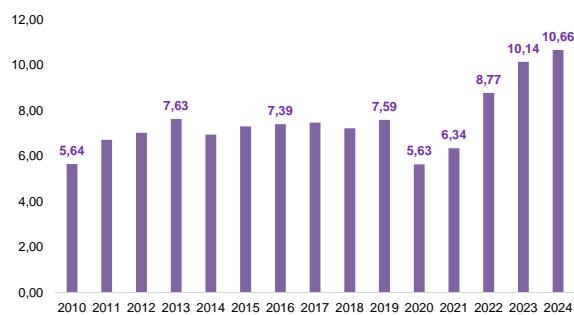
Le marché émirati reste très concentré, que ce soit en volume ou en valeur. En 2024, les 5 premiers pays fournisseurs détenaient près de 83 % des parts de marchés en volume, tandis que les 10 premiers représentaient environ 96 % des parts de marchés. La valeur est encore plus concentrée sur les premiers pays fournisseurs. Les 5 premiers pays représentaient en 2024 environ 87 % des parts de marché valeur contre 95 % pour les 10 premiers pays.

La France dispose d'une place privilégiée sur ce marché. Que ce soit en volume ou en valeur, la France est le premier marché fournisseur pour les Émirats arabes unis, représentant plus de 30 % des volumes en 2024 contre près de deux tiers de la valeur. La valeur exportée s'est élevée à

185 millions d'euros en 2024 contre seulement 43 millions d'euros en 2010 (+ 331 %). Cette forte augmentation de la valeur exportée s'est faite de plus à un rythme nettement plus élevé que l'ensemble des pays exportateurs vers le marché émiratis, le taux de croissance annuel moyen français s'établissant à 11 % contre un peu moins de 8 % pour les autres pays. Bien que les Émirats ne se classent que 21<sup>e</sup> parmi les pays client français en volume et 17<sup>e</sup> en valeur, ils gagnent régulièrement des parts de marché grâce à des croissances importantes face aux marchés plus matures. Rien qu'entre 2023 et 2024, la valeur exportée a progressé de près de 24 %, soit un gain de près de 35 millions d'euros de chiffre d'affaire.

### Un marché concurrentiel à forte valeur ajoutée

#### Évolution du prix moyen des importations émiraties de vin (en €/l)



Source : TradeDataMonitor, élaboration FranceAgriMer

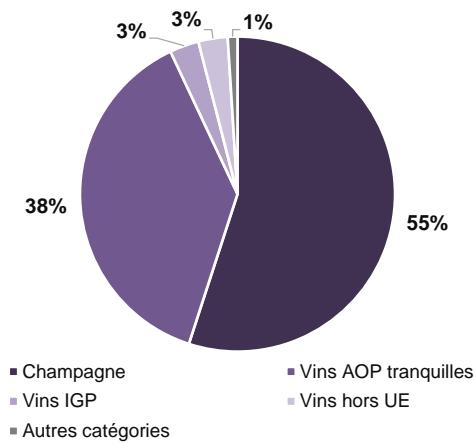
Les Émirats arabes unis offrent un marché de petite taille mais à forte valorisation, pour de nombreux pays exportateurs. En effet, les principales catégories de vin importées sont les catégories les mieux valorisées : les vins en bouteille (70 % de PDM<sup>1</sup>) et les vins effervescents (16 %) représentent plus de 86 % des volumes expédié vers ce marché en 2024.

Le prix moyen total de l'ensemble des vins importés toutes provenances confondues est particulièrement élevé, à environ 10,7 €/l. À titre de comparaison, le prix moyen des exportations mondiales de vin vers l'ensemble des pays du monde s'établit à environ 3,6 €/l selon l'OIV<sup>2</sup>. Dans le détail par catégorie, le prix moyen des vins en bouteille s'établit à 8,8 €/l, contre près de 21 €/l pour les vins effervescents.

Parmi les principaux pays exportateurs, les prix moyens s'établissent à 23,2 €/l pour la France (contre 9,1 €/l pour l'ensemble des pays clients français en 2024), 6,3 €/l pour l'Italie (contre 3,7 €/l pour l'ensemble des pays clients italiens), ou encore 3,9 €/l pour l'Afrique du Sud (contre 1,7 €/l pour l'ensemble des pays clients sud-africains). En somme, bien qu'il ne s'agisse pas d'un marché à forts volumes, les vins exportés vers ce marché ont tendance à l'être à des niveaux de prix bien supérieurs aux autres marchés clients des principaux pays exportateurs de vin. Les Émirats arabes unis semblent donc se positionner en tant que marché importateur qualitatif à faibles volumes.

### L'offre française : une offre premium

#### Concentration des exportations françaises de vin en valeur vers les Émirats arabes unis par catégorie (en 2024)



Source : TradeDataMonitor, élaboration FranceAgriMer

En volume, l'offre français s'est fortement développée, passant d'environ 34 milliers d'hectolitres en 2010 à un peu moins de 80 milliers d'hectolitres en 2024. Les exportations ont dans un premier temps connu une phase d'expansion assez forte entre 2010 et 2015, atteignant un plateau sous les 60 milliers d'hectolitres. Malgré une période Covid qui a entamé une partie importante des volumes (28 milliers d'hectolitres en 2020), le marché émirati a connu une nouvelle phase de croissance importante, porté notamment par une forte reprise économique et touristique.

<sup>1</sup> PDM : Part de Marché

<sup>2</sup> Organisation Mondiale de la Vigne et du Vin

Les vins sont majoritairement composés d'une part de vins en bouteille (63 % de PDM volume en 2024 environ) et d'autre part de vins effervescents (35 %). Ces deux catégories, bien que globalement haussières depuis 2010, connaissent des dynamiques différentes depuis la reprise post-Covid. Les vins en bouteilles ont vu leurs volumes progresser de près de 1,5 fois par rapport aux volumes de 2020, tandis que les volumes d'effervescents ont été multipliés par plus de 4 sur la même période, gagnant ainsi près de 11 points de parts de marché.

Parmi les types de vins français les plus exportés, les vins AOP, qu'ils soient tranquilles ou effervescents, représentent environ 77 % des volumes exportés en 2024 contre plus de 93 % en valeur. Parmi ces catégories, le Champagne est tout particulièrement présent, avec près d'un tiers des volumes exportés et 55 % de la valeur exporté soit environ 101 millions d'euros de chiffre d'affaire. Les vins AOP tranquilles de Bordeaux représentent quant à eux près de 13 % de parts de marchés en volume et 18 % en valeur. Enfin, les vins tranquilles AOP de Bourgogne atteignent 8 % de PDM en volume contre un peu plus de 9 % en valeur. En dehors de ces régions, le Languedoc-Roussillon se détache assez nettement des autres catégories, avec près de 6 % de parts de marché volume, mais une part moindre en valeur en raison de valorisations très faibles. Au global, les exportations françaises de vin sont principalement concentrées autour de quelques produits très haut de gamme.

### La politique d'ouverture des Émirats arabes unis vis-à-vis de l'alcool

Souhaitant tirer parti de son essor touristique et de la forte concentration d'expatriés à fort pouvoir d'achat, les Émirats Arabes Unis ont amorcé un allègement des restrictions sur leur marché de l'alcool, conformément à une politique dite de « tolérance ». Le développement de ce marché s'est fait malgré le maintien de droits à l'importation très élevés, à hauteur de 50 % de la valeur CIF<sup>3</sup> (Access2Market) pour les produits alcooliques.

Tout d'abord, l'assouplissement de la restriction de distribution d'alcool, considérée par l'Organisation Mondiale du Commerce comme une mesure non tarifaire, a constitué le premier pilier de la politique de libéralisation dans une logique de tolérance envers les non-émiratis au lendemain de la crise du Covid-19.

Cela a débuté par l'assouplissement des règles de distribution d'alcool en 2020, avec la suppression au niveau fédéral de l'obligation systématique de détention d'une licence d'achat pour les consommateurs. Cet assouplissement fédéral a permis de concilier les besoins importants issus de l'industrie touristique et de la forte demande des consommateurs expatriés, tout en maintenant des restrictions plus fermes dans les émirats plus conservateurs.

Parmi les émirats contenant le plus d'expatriés et de touristes, Dubaï a maintenu une licence uniquement pour le secteur off-trade<sup>4</sup> mais désormais gratuite, tandis qu'Abu Dhabi a supprimé la nécessité d'obtention d'une licence, que ce soit pour les résidents ou les touristes.

À cet allègement s'est ajouté fin 2022 la suppression d'un droit d'accise de 30 % appliqué dans l'émirat de Dubaï. L'abaissement du coût à l'achat du vin, couplé à une présence plus importante du vin dans les circuits de distribution et des modalités d'achat allégées, ont permis de répondre à la forte demande issue aussi bien du secteur touristique que des expatriés à fort pouvoir d'achat. Ces mesures ont participé à la forte reprise des importations émiratiennes après une importante baisse en 2020. En 2024, les importations ont atteint des records que ce soit en volume ou en valeur, malgré l'apparition de l'inflation à partir de 2022. Les Émirats importent aujourd'hui plus de 280 millions d'euros de vin, soit deux fois plus qu'en 2014 (*TradeDataMonitor*).

En plus de la satisfaction accrue du consommateur, l'amélioration des conditions de distributions et l'allègement de la fiscalité sont également venus renforcer un secteur touristique en plein essor, dans une logique de diversification de l'économie émiratie souhaitée

<sup>3</sup> Cost, Insurance and Freight: Incoterm définissant une condition de vente internationale où le vendeur supporte les coûts, le fret et l'assurance jusqu'au port de destination.

<sup>4</sup> Secteur désignant les ventes de boissons achetées pour être consommées en dehors du lieu d'achat (grande distribution, caviste, liquor store...)

par les autorités. L'ouverture du marché ne s'est, de plus, pas faite au détriment des aspects culturels propres aux Émirats, laissant les régions les plus conservatrices sur ce sujet libres de maintenir une distribution plus stricte.

## Quelles perspectives dans un environnement fiscal incertain ?

Fin 2024, l'émirat de Dubaï a annoncé la réintroduction des droits d'accises de 30 % sur l'alcool, dont la suspension en 2022 avait participé à la forte dynamique des importations ces dernières années. Ce retour des droits d'accise semble impacter fortement les volumes expédiés lors de ces premiers mois de 2025, mais ne devrait pas remettre durablement en cause le statut de pays importateur qualitatif des Émirats.

En effet, sur le cumul des 8 premiers mois de 2025 (janvier - août), les importations émiraties de vin ont baissé de plus de 9 % en volume contre plus de 26 % en valeur. Ce décrochage reste toutefois à relativiser de plusieurs manières. D'abord, par rapport au niveau historiquement élevé aussi bien en volume qu'en valeur des importations émiraties en 2024, dont il est possible qu'une partie a également pu être constituée de stocks de précaution. De plus, les prix finaux aux consommateurs sont déjà fortement influencés par les droits de douane élevés (50 %), tandis qu'une partie de la suspension des droits d'accises entre 2022 et 2024 a été captée par certains acteurs de la distribution, limitant la baisse des prix auprès des consommateurs.

Dans le détail, les pays qui ont le plus tendance à souffrir du repli du marché émirati lors des premiers mois de 2025 sont les pays qui ont connu d'importantes croissances en volume et qui ont eu tendance à exporter à des prix élevés. C'est tout particulièrement le cas de la France (- 19 % en volume par rapport au cumul 2024, - 36 % en valeur) où le repli du Champagne joue un rôle majeur (- 52 % en volume, - 57 % en valeur) mais aussi de l'Italie (- 14 % en volume, mais en croissance de 2 % en valeur). Dans le même temps, les pays exportateurs de vrac ou de vins plus abordables, ont tendance à mieux se comporter en volume. C'est le cas de l'Afrique du Sud (+ 11 %), du Chili (+ 23 %) ou encore des

États-Unis (+ 85 % avec une réorientation des exportations vers le petit vrac qui gagne 316 % en volume).

Malgré un contexte moins favorable en 2025, le marché des Émirats arabes unis devrait demeurer un marché clé pour de nombreux pays exportateurs de vin. Les piliers de développement demeurent toujours solides, avec notamment l'important développement économique, des diasporas importantes au niveau de vie élevé ou encore des mesures non tarifaires toujours favorables dans le contexte régional.